

## Le pôle Centre rive gauche évolue en 2020

**Dans le cadre du projet du Centre Hospitalier Le Vinatier et des directives nationales, le pôle Centre rive gauche, ayant en charge la santé mentale des adultes vivant dans les 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements de Lyon, fait évoluer son offre de soin afin de répondre aux besoins et aux attentes de sa population.**

Son projet s'appuie sur trois fondements : la possibilité offerte aux personnes concernées de co-construire leur projet de soin avec les professionnels de santé mentale, afin d'accompagner au mieux leur processus de rétablissement et la réussite de leurs projets propres ; le respect de leur autodétermination ; la priorité donnée aux prises en charge ambulatoires, avec réduction du recours à l'hospitalisation et à la contrainte.

La création d'un secteur polaire unique décloisonne les pratiques et les organisations. Les besoins de soin sont évalués dans une nouvelle structure appelée Centre d'accueil, d'évaluation et d'orientation en santé mentale (CAdeO), qui constitue la principale entrée dans le dispositif polaire. Le délai d'accès au soin devient très court. Une filière de soins transversale pour les premiers épisodes psychotiques est créée. Des équipes mobiles sont créées par redéploiement afin que des soins puissent être mis en œuvre au domicile des personnes, sous la forme d'alternatives à l'hospitalisation. L'hospitalisation fait l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne la qualité des soins qui y sont déployés et les durées de séjour.

La décision médicale partagée et les outils de soin centrés sur la personne, dont la réhabilitation psychosociale, sont au cœur des pratiques. Des pair-aidants contribuent à cette évolution. Leur action favorise l'engagement des personnes accompagnées dans leurs soins et elle rend plus pertinente et plus efficace la psychoéducation.

Au total, ce nouveau modèle d'organisation du secteur psychiatrique est tourné vers la prévention, le développement de l'extrahospitalier et la prise en charge des personnes dans leur contexte de vie. Son inscription dans une approche centrée sur ses usagers est un vecteur d'espoir et de modernité des pratiques.

### ↳ Informations :

**Monsieur le Professeur Nicolas Franck – chef de pôle**  
**Madame Gaëlle Audineau – cadre administrative de pôle**  
**Mmes Séverine Depollier et Muriel Le Breton – cadres supérieures de pôle**  
Tél. : 04 37 91 55 37 ou E-mail : [prenom.nom@ch-le-vinatier.fr](mailto:prenom.nom@ch-le-vinatier.fr)